

LABRESSE INFO

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 399 | Septembre 2022

DOSSIER C'est la rentrée !

Un été rempli d'activités !

Fête patronale

La traditionnelle fête patronale était de retour du 5 au 9 août dernier, à l'espace Loisirs-Patinoire.

Expositions et ateliers artistiques

Trois expositions se sont succédées à la Maison de La Bresse : « Depuis ma fenêtre » de Jean-Marie Cherruault, « Capture 27 » de Martine Bihr, et « Doppelgänger » de Babayaga. Tous les jeudis après-midi, des ateliers artistiques étaient organisés.



Festival d'anicé

La troisième édition du festival d'anicé, un festival gratuit 100% famille ! Au programme : balades en trottinettes, chasse aux trésors, sculpture sur bois, ateliers artistiques...



13 Juillet

Les traditionnels feux d'artifice du 13 juillet, précédés de l'aubade du Duo d'harmonies de la Haute Moselotte, et du concert du groupe Bal'néo.



20h04

Une soirée 20h04 le 21 juillet dernier, trois intervenants et un musicien pour finir sur une note artistique.

Marchés d'été

Tous les mercredis du 6 juillet au 24 août, de 17 à 21h ont eu lieu les marchés des artisans et producteurs, avec animations musicales et ludiques, et petite restauration.



04-10

Conseil municipal

11

Vivre ensemble

12-15

Actualités

15

Cinéma

16

Infos sympas

17-22

Dossier

C'est la rentrée !

23

Tribune

24-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 399

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

SEPTEMBRE 2022

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses..

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

L'été 2022 se termine et avec lui, je l'espère, cette sécheresse exceptionnelle qui a sévi pendant cette période estivale et qui a mis à mal la distribution d'eau potable provenant de sources çà ou là ou des réseaux communaux.



Dans notre commune, l'appel à une consommation modérée a été relativement bien entendu, la majorité des usagers ont bien respecté la réglementation émanant des arrêtés préfectoraux et communaux.

Cet été fera date également avec tous ces incendies sur le territoire national, mais également dans des villages

proches de notre commune.

Ces incendies, en grande majorité, ont été provoqués par l'inconscience de certaines personnes : mégots jetés à terre, barbecues sauvages, feux de camps en forêts ... Ceci aurait pu et pourrait tout autant se passer dans notre commune !!!

De nombreux contrôles ont été et sont encore réalisés, que ce soit par la police municipale, la gendarmerie, l'ONF. Pour certains d'entre vous, ce n'est pas suffisant et vous nous l'avez fait savoir.

Nous en sommes bien conscients, mais notre territoire est grand et il est bien difficile d'être là au moment opportun.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, c'est-à-dire mi-août, j'appelle au maintien de la plus grande vigilance dans les jours et semaines à venir. Cet été n'est pas totalement terminé et ce que nous réserve septembre est encore inconnu.

La population doit rester attentive à ses faits et gestes qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Cette année encore, l'engouement constant du public, bressauds et vacanciers, pour participer et assister aux nombreuses manifestations sportives, culturelles, ludiques, aux marchés d'été, etc., n'a pas fait défaut.

Notre commune est accueillante et vivante, ce résultat c'est la participation de tous, entreprises, associations, bénévoles, personnel communal et je ne peux que vous en remercier.

Septembre, c'est également la période de l'année scolaire où les élèves rentrent de leurs grandes vacances et reprennent les cours à l'école. La période est associée à la reprise de l'activité en général, que ce soit économique ou politique, après la période de ralentissement au cours des vacances.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise, pleine d'énergie.

Bien sincèrement,

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du conseil municipal du 9 mai 2022 et du 20 juin 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Contrat de maintenance : ascenseurs de la commune Avenant afin d'y intégrer l'appareil CPL81 à l'Espace familles	Société OTIS Vandoeuvre-lès-Nancy	L'ajout de cet appareil donne lieu à une remise de 100% sur 2022 pour les ascenseurs CPL81 et L2183 Rue de la fontaine Saint-Laurent et Rue Mougel-Bey	
Fourniture de matériaux de voirie - Lot 4 : Matériaux sableux / graviers - Avenant N°1 Intégration du nouveau prix Mélange à béton 0/16 enlevé sur site	Société SBI	16.45€ HT / Tonne	
Maîtrise d'œuvre - Création d'un stade nordique	Abest Geo-Detection 73 Ugie	Taux de rémunération de 7.41% du montant estimé des travaux	
Réfection et mise aux normes du réseau pluvial aux Services Techniques Municipaux. Avenant N°1	Pierrel Travaux Publics Avenant :	911.00€ HT	1093.20€ TTC
	Nouveau montant du marché :	31 194.00€ HT	37 432.80€ TTC
Réparations sur ouvrages d'art Lot 2 : Travaux sur ouvrages. Avenant N°1 Afin d'y intégrer les ajustements techniques rendus nécessaires en cours de l'exécution des travaux : frais de recherche d'amiante et de plomb	Arkedia SAS Avenant N°1	425.45€ HT	510.54€ TTC
	Nouveau montant du marché :	22 770.45€ HT	27 324.54€ TTC

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Avenant N°1 (bail N°16) - Diminution de surface Nouvelle surface : 3ha 96 a 05ca Lieu-dit : Haut de la Courbe	M. Fabien Remy	Conditions du bail à ferme autorisé le 28/07/2014 inchangées	
Convention d'occupation du domaine public Section AB 997 partie Lieu-dit « Promenade de la Claire Abri pour l'accueil des promeneurs et du public	Club Vosgien	Gratuit	12 ans
Avenant N°1 (Convention N°431) Lieu-dit Chemin des Huttes 6 Terrain occupé sur AP121 partie (présence ouvrage source)	M. Philippe Vaxelaire	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition pour installation de ruches Parcelle AP 794 partie - Lieu-dit « Sentier des Faings Canteuches et sentier du Pré Golatte »	M. Bertrand Remy	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Avenant n°3 au Bail Agricole n° 25 Augmentation de surface -Lieu-dit : La Truche Augmentation de surface du parc (1 site) pour 3ha 40 a 96ca Surface totale du bail agricole portée à 16ha 26a 29ca	M. Christophe Sour		Echéance bail initial (31/12/2028)

Conventions - Baux (suite)

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval Rez-de-chaussée en amont de l'usine - côte Est - Surface 150 m ² (Résiliation du bail - décision 84 - pour le local sur la partie supérieure)	SARL Vincent Munsch	270.00€ HT / mois	9 ans
Convention de mise à disposition gratuite de terrain Rue de Moyenmont - Surface : 200 m ² estimé Entre la parcelle AC172 et la rue de Bellevue	M. et M ^{me} Petot Stéphane	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Renouvellement de concessions en forêt - mise à disposition de terrain communal 6 Passage d'une canalisation pour prise d'eau (N°31) : sur B503/158/157/156/155) Passage d'une ligne téléphonique (N°47) : sur B 503/262/256/253/245	- M. Florent Campello EARL du Rothenbach - Mme Marguerite Neff SCI Schmargult	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval Bâtiment Nord - partie supérieure côté rivière Surface 100 m ²	Menuiserie Vaxelaire	100.00€ HT / mois	9 ans

Cession

Objet	Titulaire	Montant
Cession du bus MAN- année 2012	Société Bussang Poids Lourds	16 000.00€

Déclaration préalable

Objet
Dépôt de trois déclarations préalables : - Structure bois type chalet (inférieure à 10m ²), Rue des Champions, site utilisé par la société omnisports La Bressaude, section pétanque : parcelle AC 350. - Structure bois ouverte servant d'abri (5m*2.40m) , Stand de tir à La Ténine : parcelle A129. - Construction type algeco (5m*2.40m) servant de centre pour la police municipale lors de la saison hivernale Lieu-dit Belle-Hutte : parcelle BE 168.

Dépôt de permis de construire

Objet
Dépôt d'un permis de construire : Travaux de rénovation de la Mairie "Place du Champstel" - AB 72 - Accessibilité et sécurité

Subventions obtenues :

Subventions obtenues dans le cadre des travaux du carrefour
des Champions

- 45 000€ + 5 395€ de la part du département 88
- 115 448,00 €, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Admission en non valeur - créances éteintes

Les services de la Trésorerie de Gérardmer ont sollicité
l'admission en non-valeur des reliquats de créances sur exercices
antérieurs :

- **Sur le budget PRINCIPAL** pour un montant de 8.19€ : impayés
sur l'exercice 2017 concernant des factures de cantine scolaire
suite à une décision d'effacement de dettes.

- **Sur le budget EAU** pour un montant de 252.92 € : impayés
sur les factures d'abonnement et de consommation d'eau
dont les poursuites sont épuisées suite à des dossiers de
surendettement et décisions d'effacement de dettes.

Décision modificative n°1 au budget annexe eau 2022

Les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable
entre le captage « Les Planches » et la station de traitement n'ont
pas été estimés sur le budget de l'eau 2022.

Une décision modificative du budget Eau 2022 a été votée
à l'unanimité, concernant un emprunt de 462 000€, et
permettant un commencement probable de ces travaux fin
septembre 2022.

Demande de subvention :

Notre commune dispose d'un plateau multisports extérieur en accès libre au centre-ville comprenant un stade de football et d'athlétisme, un terrain de basket et handball ainsi qu'une rampe pour le skateboard et le roller. Le site est utilisé par différents publics : clubs locaux ou intercommunaux, clubs extérieurs en stage, scolaires, pratiquants libres.

Afin de favoriser le développement de la pratique sportive auprès de la population locale et enrichir l'offre touristique « quatre saisons », la Commune souhaite aménager une aire de fitness extérieure : équipement complémentaire aux disciplines déjà pratiquées sur le site.

Cette aire sera constituée de différents appareils, adaptés à une utilisation pour tous les âges, y compris pour les séniors ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. Pour le confort des utilisateurs, un sol souple sera réalisé.

En complément, un second espace de moindre importance avec une station unique à ateliers multiples sera aménagé à proximité de l'Espace Loisirs Patinoire, autre site multi-activités apprécié des familles (jardin d'enfants, patinoire, jeux gonflables).

Les 2 sites, distants d'environ 1200 m sont reliés par une promenade piétonne qui chemine le long de la rivière la Moselotte, qui offrira ainsi la possibilité de matérialiser un parcours sportif entre les 2 espaces. Cet aménagement global vise à faciliter la pratique sportive en accès libre en la rapprochant à proximité des lieux de vie.

Un appel à projet a ainsi été lancé par l'Agence Nationale du Sport visant à soutenir des projets permettant de développer les équipements de proximité. Cette opération, qui a déjà fait l'objet d'une demande de financement approuvée par délibération n°2021-103 du 14 septembre 2021, pourrait également bénéficier d'une aide de l'Agence Nationale du Sport.

Plan de financement proposé pour cette opération de 91 020 €, de la manière suivante :

Fonds propres	18 204.00 €	20 %
Subvention (FEADER)	54 612.00 €	60 %
Subvention Agence Nationale du Sport	18 204.00 €	20 %

Demands de subventions pour les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable entre le captage « les planches » et la station de traitement

La source « Les Planches » alimente environ 70% de la commune de La Bresse. La canalisation de transfert gravitaire PVC Ø140 entre le captage « Les Planches » et la station de traitement est actuellement dimensionnée pour capter 35 m³/h. Elle atteint un seuil critique d'alimentation lors des périodes touristiques (x2 avec des pics à x4) ainsi qu'aux heures de pointe (pics journaliers). La période d'étiage est également de plus en plus importante, avec des tarissements de sources privatives qui nécessitent une alimentation par le réseau communal.

Pour pouvoir assurer l'alimentation en eau potable lors de ces pics de consommation, le projet devra être dimensionné de sorte à pouvoir transférer 25 m³/h supplémentaires.

Ces travaux consistent par l'ajout d'une nouvelle canalisation avec un débit minimum de 25 m³/h qui comblera la demande en eau durant les périodes estivales et hivernales. Ce débit est défini à 25 m³/h sachant qu'un débit complémentaire de 25 m³/h sur 18 heures par jour est disponible au niveau de la source des Planches.

L'objectif des travaux est de capter cette ressource complémentaire pour pallier aux demandes de pointe. Cette ressource complémentaire n'est pas nécessaire en permanence, les besoins étant généralement couverts par la production actuelle dont une partie est quelquefois rejetée en trop plein au niveau de la station. La nouvelle canalisation doit accepter au minimum 60 m³/h afin qu'elle puisse transporter le débit actuel de 35 m³/h ainsi que les 25 m³/h de débit complémentaire, car la canalisation actuelle est susceptible d'être supprimée à long terme.

Cette opération dont l'estimation s'élève à 450 995 € HT, soit 541 194,18 € TTC est susceptible de faire l'objet d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du département des Vosges.

La commune souhaite s'inscrire dans le dispositif « sécurisation des collectivités fragiles quantitativement » de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 40 % + 20 % zone de montagne (avance remboursable), ainsi que le Conseil Départemental à hauteur de 21 %.

Considérant la nécessité d'engager au plus vite les travaux de renforcement de cette alimentation en eau potable, le conseil municipal sollicite les aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Départemental des Vosges.

Adhésion de la Commune de La Bresse au groupement de commandes « Bois-Énergie 2022 » du Pays de Remiremont et de ses vallées

À l'initiative du Pays de Remiremont et de ses vallées, les communes de La Bresse, Fresse-sur-Moselle, Cornimont, Le Ménil, la Régie Municipale d'Électricité et le Centre d'Hébergement, d'Accueil et de Soins des Vosges Méridionales du Val d'Ajol envisagent de s'associer de nouveau, afin de grouper l'achat et la livraison de plaquettes forestières de bois déchiqueté, destinées à alimenter leurs installations de chauffage au bois. Il s'agit donc aujourd'hui de poursuivre cette expérience intercommunale de groupement d'achats, et ce pour la prochaine saison de chauffe (septembre 2022 - juin 2023).

À cet effet, un groupement de commandes doit être de nouveau constitué. Il est proposé que la Commune de La Bresse soit coordonnateur de ce groupement et qu'elle soit, à ce titre, chargée d'organiser et assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents. Chaque commune pourra ensuite passer, avec le ou les co-contractant(s) proposé(s) à l'issue de cette procédure, un marché individuel à la hauteur de ses propres besoins, de même qu'elle en assurera ensuite le suivi et le contrôle de la bonne exécution.

Une convention constitutive du groupement sera signée avec l'ensemble des autres communes adhérentes. Pour représenter notre commune, Mme Maryvonne Crouvezier est désignée comme titulaire et M. Jérôme Mathieu son suppléant.

Adhésion de la Commune de La Bresse au groupement de commandes pour la passation de marchés d'assurances

Les contrats d'assurances de la commune de La Bresse, du CCAS de la commune de La Bresse ainsi que de la Régie Municipale d'Électricité La Bresse arriveront à échéance le 31 décembre 2022. Afin d'optimiser et faciliter la gestion de la procédure de mise en concurrence et la réalisation d'économies d'échelle, il est proposé de constituer un groupement de commandes.

Ce groupement aura pour objet de permettre aux membres du groupement de confier à l'un d'eux la charge de mener toute la procédure de passation du marché.

La Commune de La Bresse sera coordonnateur de ce groupement. Elle sera, à ce titre, chargée d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

Délégation de service public du bar restaurant grill «La Passerelle» et du bar bowling

La Commune de la Bresse a confié, par un contrat d'affermage conclu en décembre 2017, l'exploitation du service public de bar-restaurant-grill à un M. Unal Gok. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, arrivera à échéance le 30 novembre 2022.

Par ailleurs, le contrat relatif à l'exploitation du service de bar-bowling, situé dans la même enceinte, arrivera quant à lui à échéance le 31 mai 2023.

Au regard du contexte économique incertain lié aux cours des produits agricoles et alimentaires et de l'impact direct que ces derniers peuvent induire sur l'activité de restauration objet de la délégation de service public relative à l'exploitation du bar - restaurant grill « La Passerelle » à renouveler, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une prolongation de celle-ci pour une durée de 6 mois par voie d'avenant. Ceci permettra également d'uniformiser la durée des contrats relatifs aux services d'exploitation du bar-restaurant-grill et d'exploitation du bar-bowling ainsi que d'en faciliter le suivi.

Compte tenu de la date d'échéance du 31 mai 2023 de ces deux contrats, il convient aujourd'hui d'assurer la continuité de l'exploitation de ces services.

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la poursuite de ces deux activités au-delà du 31 mai par le principe d'une nouvelle délégation de service public.

Création d'un restaurant administratif

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé le principe de mise en place d'un restaurant administratif à La Bresse, au sein du service de restauration scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2022. Celui-ci sera accessible aux stagiaires, titulaires et

contractuels de la fonction publique territoriale, agents des fonctions publiques d'État et hospitalière, et stagiaires de la maison de la montagne.

Le principe de bénéficiaire de l'exonération de la TVA dans la limite du seuil fixé par l'article 293B du Code Général des Impôts a également été validé.

Le tarif de base du repas a été fixé au prix de revient de 8 €, tout en accordant une subvention via le GASPC d'un montant de 1,29 € par repas pour les agents adhérents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 480.

Approbation de la convention avec la société Aérotrampoline pour la mise à disposition de la halle patinoire

Comme chaque année, la société Aérotrampoline a sollicité la mise à disposition de la Halle Patinoire afin d'y exploiter un parc de structures gonflables et de trampolines durant la saison d'été. Le parc sera ouvert du 13 juillet au 28 août 2022, soit 47 jours. L'espace sera libéré le 5 août en fin d'après-midi pour la tenue de la séance de ciné plein-air.

La signature de la convention fixant les conditions de mise à disposition de la structure avec la société Aérotrampoline a été approuvée par le Conseil municipal.

Stade de Biathlon de La Ténine

Convention de mise à disposition et d'utilisation :

La convention actuellement en vigueur pour la mise à disposition et l'utilisation du stade de biathlon de la Ténine auprès de l'association Omnisport La Bressaude arrive à échéance le 30 juin 2022.

Une nouvelle convention a été établie et approuvée, définissant la répartition des charges d'entretien et de fonctionnement, ainsi que les conditions d'utilisation.

Tarifs :

- Annuel adulte (catégorie U17 et après) : tarif forfait saison FFS ski de fond + 30 €
- Annuel jeune (catégorie U15 et avant) : tarif forfait saison FFS ski de fond + 15 €
- Journée adulte (catégorie U17 et après) : 5.00 €
- Journée jeune (catégorie U15 et avant) : 4,00 €
- Accès piste ski roue seule : 3.00 €/personne/jour
- Gratuités : Licenciés du ski club La Bressaude ; Pôles Espoirs et sections sportives dans le cadre de leurs activités ; Collectifs de la Ligue Grand Est de Ski dans le cadre de leurs activités ; - 50 pts FFS biathlon homme ; - 60 pts FFS biathlon femme

En période hivernale, chaque utilisateur devra être en possession d'un forfait d'accès aux pistes en cours de validité. Le stade de biathlon est mis gracieusement à disposition pour les entraînements ou animations organisés et programmés par l'Association Omnisports La Bressaude, le CSMV, les sections ski et Pôles Espoirs des établissements scolaires environnants.

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du règlement d'utilisation

Suite à la réalisation par la Fédération Française de Ski d'un règlement-type d'utilisation d'un stade de biathlon, un nouveau règlement d'utilisation a été réalisé pour le stade de biathlon de la Ténine. Celui-ci précise notamment les conditions nécessaires pour l'utilisation du pas de tir avec une arme à feu.

Conditions d'accès :

Le stade de biathlon est prioritairement mis à disposition du ski-club de La Bresse, du Comité de Ski du Massif des Vosges pour leurs entraînements et compétitions et selon des conditions définies par une convention particulière signée avec ces associations.

En dehors d'une utilisation dans le cadre de cette convention particulière, la mise à disposition du stade de biathlon pour utilisation à titre individuel, pour des animations mises en place par des structures privées ou associatives sur le stade de biathlon à skis, skis à roulettes, rollers, à pied, à vélo ou en raquettes donneront lieu à une facturation établie comme suit :

- ½ journée : 50.00 € comprenant l'utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible (sans tapis) - Cible supplémentaire (sans tapis) : 20.00 €
- Journée : 90.00 € comprenant l'utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible (sans tapis) - Cible supplémentaire (sans tapis) : 20.00 €
- Forfait annuel : 450.00 € comprenant : utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible (+ tapis)
- Utilisation à titre individuel : 6.00 € / jour / personne
- Horaires d'utilisation (hors compétitions) :
 - Du 1^{er} novembre au 30 avril : 9h-17h
 - Du 1^{er} mai au 31 octobre : 9h - 19h

Approbation des tarifs de location

Le stade de biathlon de la Ténine peut être utilisé à titre individuel ou par des structures privées ou associatives pour une utilisation à skis, skis à roulettes, rollers, à pied, à vélo ou en raquettes.

À ce titre, il convient de définir les tarifs de location suivants :

- Utilisation à titre individuel :
 - ½ Journée adulte (16 ans et + ou catégorie FFS U17 et après) : 5.00 €.
 - ½ Journée jeune (catégorie FFS U15 et avant) : 4.00 €.
 - Accès piste ski roue seule : 3.00 €/personne/jour.
- Forfait groupes :
 - ½ journée : 50.00 € - Comprenant l'utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible.
 - Journée : 90.00 € - Comprenant l'utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible.
 - Forfait annuel : 450.00 € - Comprenant : utilisation de la piste de ski à roulettes et d'une cible (+ tapis).

Tremplin de saut à ski de Lispach

La convention actuellement en vigueur pour la mise à disposition et l'utilisation du tremplin de saut à ski de Lispach auprès de l'Association Omnisport La Bressaude et du Comité de Ski du Massif des Vosges se termine le 30 juin prochain. Une nouvelle convention a été établie et approuvée, définissant la répartition des charges de fonctionnement, la répartition

des recettes liées à l'activité et à l'animation et les conditions d'accès :

- Gratuit pour les licenciés FFS de l'Association Omnisports La Bressaude et de la Ligue Grand Est de Ski, considérant la part importante de travail de préparation effectuée par les bénévoles ou salariés de ces 2 structures.
- Pour les licenciés FFS des autres ligues, un tarif journalier sera appliqué en fonction de la période d'utilisation :
- En période estivale : 7.00 € par sauteur par demi-journée, 10.00 € par sauteur par jour.
- En période hivernale : 10.00 € par sauteur par demi-journée, 13.00 € par sauteur par jour.

Urbanisme – Constructions Terrains

Construction d'un abri à sel

La commune de La Bresse et le Conseil départemental des Vosges ont engagé des discussions concernant la construction d'un abri à sel :

2 silos identiques de 200 tonnes chacun

1 pour la commune, 1 pour le conseil départemental, destinés à contenir du sel sec, avec mise en service prévue pour l'hiver 2023-2024.

Au terme de ces discussions, il a été convenu que la **maîtrise d'ouvrage** de ce projet serait assurée par les services du Conseil départemental.

Une convention a donc été établie afin de fixer les modalités de ce transfert de maîtrise d'ouvrage. Celle-ci prévoit notamment la répartition financière suivante :

- Département des Vosges : 75 % du coût des études, frais annexes et travaux nécessaires pour la réalisation de l'opération,
- Commune de La Bresse : 25 % du coût des études, frais annexes et travaux nécessaires pour la réalisation de l'opération.
- Les travaux relatifs au dévoiement des lignes électriques Haute Tension et Basse Tension ainsi que du réseau fibre passant en aérien au-dessus de la parcelle en sont exclus et resteront à la charge de la commune.

Conditions de cession de terrains à bâtir en lotissements communaux

Par délibération N° 55/2012 du 26 mars 2012, la commune a mis en place un dispositif permettant de favoriser la résidence principale sur son territoire, par l'application de conditions financières avantageuses pour les familles qui s'y installent. À travers de ce dispositif, la commune ne répercute pas la totalité du coût d'aménagement dans la vente de ses parcelles, sous réserve du respect des principes suivants :

- Engagement d'une occupation par le titulaire de la vente à titre de résidence principale pour une durée de 20 ans,
- En cas de revente ou de non-occupation à titre de résidence

principale pendant ce délai, le titulaire s'engage à rembourser, au prorata du nombre d'années, une indemnité à la commune, calculée suivant la règle : $(\text{tarif} \times \text{m}^2 \times \text{N}) / 20$, « N », étant le nombre d'années restant à courir jusqu'à la fin du délai de 20 ans, « m² » étant la surface de la parcelle, et le « tarif » correspondant au tarif d'origine, soit 27 €/m² indexé annuellement sur la base de l'indice INSEE Construction du 3^e trimestre 2007.

Depuis la mise en place de ce dispositif, l'enjeu relatif à la préservation et au développement de la résidence principale n'a fait que s'accroître. Au regard des difficultés conjoncturelles actuelles, il convient d'assouplir le dispositif.

À cet égard, les tarifs de cession de 2021 seront maintenus pour l'année 2022 sur les lotissements communaux suivants :

- Lotissement du Pré des Gouttes
- Lotissement du Pré du Breuil
- Lotissement des Balcons de la Rigue
- Lotissement de La Lunelle

Cessions de terrain à :

- **Mme Hardy Françoise - 9C Rue Mougel Bey**, terrain complémentaire permettant de nouveaux aménagements.

Références cadastrales : AB 1087 ; Zone UB du PLU – Surface : 290 m²

Tarif : 35 € le m² s'agissant d'un terrain d'une surface conséquente augmentant les possibilités de construire
Frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur ;
Avis des Domaines n° OSE 2022-88075-20681 du 21/03/2022 ;

- **M. Claudel Michel - 20Bis rue des Proyes**, Terrain complémentaire.

références cadastrales : AB N° 1085 – (Ancien N° AB 737p) ;
Zone UB du PLU
surface : 61 m²

Tarif : 15 € le m² s'agissant d'une régularisation au regard de différents plan de bornage présents pour ce site ;
présence cours d'eau à la charge de l'acquéreur ;
frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur ;
avis des Domaines n° OSE 2022-88075-29771 du 27/04/2022.

Cession de terrain à bâtir - lotissement "les Balcons de la Rigue"

- **M. Xolin Gaëtan et Mme Pocard Marion**

Lot 11 – lotissement "les Balcons de la Rigue"

Surface : 1266 m² ; Zone IAU du PLU
Références cadastrales : AP 1585 (1157 m²)
AP 1615 (109 m²) ;

Modalités de cession : délibération n° 9/2015 du 26/10/2015 et délibération n° 55/2012 du 26/03/2012 ;

Tarif 2021 : 39,76 € TTC le m²

Terrain complémentaire AP 1742 (à usage d'accès au lot n° 11 (+ accès au terrain à proximité)

Surface : 412 m² ; Zone A du PLU

Références cadastrales : AP 1742 ;

Tarif : 5 € le m² ;

Avis des Domaines n° OSE 2021-88-075-44222 du 28/06/21

Divers

Recueil d'avis du conseil municipal relatif à l'achat d'un terrain industriel

À l'occasion de la cession, courant 2023, du site des transports Crouvezier, rue du Hohneck, le Conseil municipal a échangé sur l'opportunité de se porter acquéreur et s'y est prononcé favorablement à l'unanimité.

Madame le Maire informe que, pour éviter tout soupçon de conflit d'intérêts, elle ne prendra part à aucun vote à ce sujet et que Jérôme Mathieu aura délégation pour mener l'ensemble des démarches associées.

Réponse à la question de la minorité concernant le projet et l'évolution de l'ex-bâtiment "l'Accueil" rue Paul Claudel.

Suite à la demande de la minorité en date du 6 mai 2022, il nous a paru important de rappeler le déroulement des différentes donations des époux Freund à la commune de La Bresse et de préciser le parti pris du projet qui est associé au bâtiment de l'Accueil. Ce sont en réalité 5 actes successifs, de 1967 à 1987, qui sont venus confirmer un ensemble de dons, en patrimoine bâti et en numéraire, et qui ont permis à la commune d'améliorer considérablement l'accueil des personnes âgées.

- **Le 7 février 1967**, les époux Freund ont donné la nue-propriété de l'immeuble dont s'agit à la Congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, en se réservant l'usufruit dudit immeuble de sorte que la Congrégation n'en aurait la jouissance qu'à compter du jour du décès du dernier vivant des donateurs. À titre de simples vœux, les époux Freund indiquaient à ce moment-là que l'immeuble donné soit destiné à être une maison de repos pour personnes âgées sous l'appellation « Maison de repos Freund Villedieu ».
- **Le 22 janvier 1971**, les époux Freund complétaient la donation de 1967 en ce qu'ils consentaient à transférer la pleine propriété de la maison « l'Accueil » à la Congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy. Les conjoints Freund stipulaient expressément dans l'acte, l'interdiction faite au donataire d'aliéner l'immeuble pendant une période de 30 ans.
- **Le 19 janvier 1984**, les époux Freund faisaient donation d'une somme de 2.000.000 F à la Commune de La Bresse, à condition que les fonds soient utilisés exclusivement à l'acquisition de l'immeuble « ex-maison Buel » qui deviendra l'EHPAD de la Clairie, et à son aménagement en centre d'hébergement pour personnes âgées et à l'extension du bâtiment en maison de retraite médicalisée.
- **Le 21 février 1987**, en prévision de difficultés ultérieures lui rendant difficile de conserver à l'immeuble de l'Accueil ainsi donné, son caractère de maison de retraite, la Congrégation a décidé, avec l'accord des époux Freund, de céder au franc symbolique à la Commune de La Bresse ledit immeuble.
- **Le 6 mars 1987**, les conjoints Freund faisaient don à la Commune

de La Bresse d'une somme de 600.000 F pour mettre la maison « l'Accueil » en conformité avec les normes régissant les logements adaptés pour les personnes âgées, et d'une somme de 900.000 F destinée à financer l'extension de l'immeuble « ex-maison Buel » dans les conditions prévues à l'acte de donation du 19 janvier 1984, sous réserve que la collectivité s'engage à accepter les conditions suivantes :

- Interdiction d'aliéner l'immeuble pendant une durée de 100 ans ;
- Interdiction de louer l'immeuble dans un but autre que social ;
- Obligation d'affecter l'immeuble donné à l'aménagement de logements adaptés pour personnes âgées ;

Ces différents dons ont notamment permis la transformation du bâtiment de l'Accueil, puis la réalisation de l'EHPAD qui permet aujourd'hui d'accueillir 91 résidents, dont 24 en Unité de Vie Protégée. Les dons en numéraire ont apporté une contribution conséquente aux travaux de réaménagement de la Maison de retraite « l'accueil » en 1989, s'élevant à un peu plus de 3 000 000 Francs, et à la réhabilitation de l'ex maison Buel et son extension, qui coûteront quant à elles environ 10 M€.

35 ans après la dernière donation des époux Freund à la commune de La Bresse, il est indéniable que leur vision des besoins de la commune de La Bresse était pertinente. En effet, le taux de remplissage, même si depuis la crise pandémique il n'atteint plus les 100 %, reste très important. La reconnaissance de la commune de La Bresse pour ces généreuses contributions s'est d'ailleurs exprimée très régulièrement depuis cette période et encore plus récemment, dans les bulletins municipaux d'octobre 2014 et janvier 2018.

S'agissant du projet de requalification du bâtiment de l'accueil en logements de type studios destinés à accueillir des stagiaires, saisonniers et jeunes travailleurs sur la commune, plusieurs arguments permettent de mettre en avant d'une part l'opportunité d'un tel projet, d'autre part sa faisabilité juridique.

Tout d'abord sur l'opportunité, il est sans doute utile de rappeler que ce bâtiment n'est plus utilisé depuis 2014, notamment au regard du fait que la commune dispose d'un EHPAD à proximité et que l'absence de stationnement associé ne facilite pas son utilisation par des personnes âgées ou leur famille. Le suivi régulier du taux de remplissage de l'EHPAD permet par ailleurs de confirmer qu'il n'y a pas lieu de créer un autre équipement de ce type. En complément, le service de soin à domicile, d'une capacité de 35 places, permet aujourd'hui de considérer que l'offre de soin répond pleinement aux besoins sur la commune de La Bresse. En ce qui concerne l'accueil des personnes âgées sans suivi médicalisé, il est assuré sur plusieurs sites de la commune (Les Sapins, résidence des Granitiers) et sera encore développé grâce aux nouveaux logements en cours de construction par Vosgelis rue de la Résistance (ex LOPOFA) qui seront labellisés séniors.

Parallèlement, des besoins nouveaux sont apparus depuis plusieurs années. La progression de la valeur du foncier bâti sur la commune, si elle démontre une attractivité croissante, pose plusieurs problèmes. Les familles ont de plus en plus de difficultés à s'y installer. Et même si des dispositifs facilitateurs existent, ils ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins. Il s'agit aujourd'hui pour la commune de permettre à de jeunes travailleurs de se loger, au moins pour quelques mois, afin de

démarrer une activité et répondre ainsi aux besoins en main-d'œuvre des entreprises bressaudes. Les restaurateurs et hôteliers de la commune expriment très régulièrement leurs difficultés à recruter, confrontés à la concurrence des stations qui savent loger les saisonniers. Enfin, les formations qui doivent se dérouler à la Maison de la Montagne sont souvent délocalisées en raison de l'absence de possibilité de loger les stagiaires.

Ensuite, sur la faisabilité juridique, la commune s'est rapprochée du Cabinet d'avocat Soler-Couteaux & Associés et de Maître Durget, notaire, afin d'analyser précisément la faisabilité juridique d'un tel projet. Le Cabinet Soler-Couteaux & Associés a tout d'abord précisé que le projet relève bien de la sphère sociale. Le cabinet a également mis en exergue une particularité du dossier tenant à l'acquisition successive de l'immeuble, tout d'abord par don à la Congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, puis à la commune via une acquisition au franc symbolique. Sur ce point, le Cabinet a attiré l'attention sur le fait que la commune est donc devenue propriétaire « aux termes d'une vente et non d'une donation ».

Maître Durget confirme que cette vente, « bien que consentie au franc symbolique, ne peut être requalifiée en donation », et que compte tenu de la nature de l'acte, il n'y a pas lieu d'engager une action en révision pour mener à bien le projet envisagé.

Enfin, en dehors de toute considération juridique il nous a semblé nécessaire de vérifier que, sur le plan éthique, le projet restait compatible avec la volonté des époux Freund. De l'analyse des nombreux dossiers d'archive associés à cette donation et aux travaux qui ont suivi, il ressort que les époux Freund ont exprimé à plusieurs reprises les principaux enjeux liés aux donations successives. L'acte de 1971 précisait par exemple : « Si avant l'expiration de ces 30 années, la Congrégation donataire ne pouvait plus elle-même conserver à l'immeuble son caractère de "Maison de retraite", celle-ci pourrait le céder : soit de préférence à la Commune de La Bresse, **pour être employée à la réalisation d'œuvres privées à caractère social, répondant mieux aux besoins du temps pour l'avantage de la population bressaude**, soit au profit d'une autre congrégation, qui auraient à respecter les conditions de la donation. » Une lettre manuscrite que Monsieur Freund adresse à Monsieur le Maire de La Bresse le 28 août 1970, préparant l'acte de 1971 confirme cette volonté : « Il se peut que la doctrine Chrétienne ne puisse pas pendant 50 ans assurer le service et donner les soins nécessaires aux personnes âgées, qu'elle soit obligée de céder l'immeuble avant terme, c'est-à-dire 50 ans. La Doctrine Chrétienne serait d'accord de céder l'immeuble à la Commune de La Bresse. Je vous demande, Monsieur le Maire, si vous voudriez bien accepter ces conditions, soit que l'immeuble reste Maison Sociale, **ou pour toutes autres destinations qui s'adapte à l'époque, si éventuellement la Commune veut bien accepter l'immeuble - mais au profit de la communauté Bressaude.** »

En conclusion, il ressort de cette analyse, et des indications des époux Freund, que c'est sans doute l'absence d'utilisation du bâtiment de l'Accueil depuis 2014, qui correspond le moins à leurs vœux. En effet, en 20 années de dons successifs, les époux Freund ont constamment recherché la meilleure façon de répondre aux besoins sociaux de la commune. Il est donc indispensable de mener ce projet, qui correspond bien aux nécessités actuelles de la communauté Bressaude. »

France Services



Les horaires de l'antenne France Services de La Bresse (anciennement Maison de Services au Public) ont été modifiés.

Voici les nouveaux horaires :

- Lundi : de 9h à 12h
 - Jeudi : de 13h à 17h
- Uniquement sur RDV.

Locaux :

Maison de La Bresse
7 A rue de la Clairie, 88250
03 72 58 00 09

Le saviez-vous ?

Dans les France services, nos agents vous aident dans toutes vos démarches en ligne

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges**

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Marc Morel
construction

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250
03 55 23 54 23

TAXI DENIS
88250 LA BRESSE

06 76 47 33 95

Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR
Colis et Messagerie

ACTUALITÉS

Vie communale

Association familiale

Du nouveau à l'Association Familiale pour la rentrée !

Prochaines dates à réserver sur vos agendas :

- Bourse aux skis le samedi 29 octobre
- Vide armoire et coffre à jouets le dimanche 20 novembre



Culture

Maison de La Bresse

Septembre

10 septembre au 16 octobre

Expo Les talents locaux

La Maison ouvre ses portes aux talents de la vallée.

Toutes générations et tous styles confondus !

Vendredi 30 septembre

20h04, de l'idée sans détour spécial FIG

En partenariat avec le Festival international de géographie, retrouvez 4 intervenants autour du thème du désert.

Pour recevoir toutes les infos sur la Maison de La Bresse, inscrivez-vous à la newsletter en envoyant un mail à maisondelabresse@labresse.fr

La chasse à La Bresse

1^{er} juin	Ouverture de la chasse individuelle et silencieuse du brocard, du sanglier et du renard
18 septembre	Ouverture des battues au sanglier, chevreuil, chamois et renard
15 octobre	Ouverture des battues au cerf, biche et faon
31 janvier	Fermeture des battues
	Chasse individuelle et silencieuse seulement autorisée
28 février	Fermeture générale



Informations utiles :

En cas de collision avec votre propre véhicule, vous êtes en droit de récupérer l'animal, il vous faudra juste faire un signalement téléphonique à la gendarmerie.

Si vous retrouvez un animal mort, il vous faudra contacter les services techniques municipaux.

Les chasseurs peuvent ramasser ces animaux uniquement s'ils sont mandatés par la municipalité ou la gendarmerie.

Si vous découvrez un animal nuisible autour de chez vous, ou un prédateur pour vos animaux de basse-cour, vous pouvez faire appel à un piégeur agréé ou un garde-chasse. La liste est disponible en mairie.

*Maxime Toussaint,
Président de l'association de chasse de La Mariron*

Vie communale

Chez Mad' Laine

- MERCERIE ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- Les SOINS d'ESTHETIQUE se déroulent tous les après-midis sur rendez-vous (soins visage, corps, massages, manucure beauté des pieds, vos épilations, maquillage)

Esthéticienne-massuse diplômée d'état
 Chez Mad' Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
 03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-00
 facebook.com/chezmadlaine

HOTEL & RESERVANCE *****

LES VALÉES
 RESTAURANT LE DIAMANT

31, rue Paul Claudel
 88250 La Bresse

labellemontagne

Tel : 03 29 25 41 39
 lesvallees-labresse.com

LA BRESSE

LA COMMUNE COMMUNICANT

SUPER U

Horaires du lundi au vendredi : 8h30 - 19h30
 samedi : 8h30 - 19h30 - dimanche et jours fériés : 9h - 12h

PRODUITS REGIONAUX

courses **U** .com

Pizzas Artisanales
 Cuites sur Pierre
 et fabriquées sur Place

Chaudes ou Froides

20 SPORTS PASSION

Chez Pierre

Biscuitier Chocolatier Glacier

Stationnements possibles :
 Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au parking récemment aménagé par la commune, rue de la Claireie.

Restaurant L'Ebresse
 Lounge Bar

Horaires d'Ouverture

Lundi
 Fermé

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
 12 h - 13 h 30
 19 h - 21 h

Samedi
 12 h - 14 h / 19 h - 22 h

Dimanche
 12 h - 14 h

FERME LE DIMANCHE
 HORS VACANCES SCOLAIRES

2 rue du Hohneck - 88250 LA BRESSE
 03 29 61 28 31
 contact@leebresse.fr

CATENA **CUISINE PLAISIR**

Le chef, c'est vous !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
 Décoration - Cadeaux - Petit électroménager
 Plein air - Salons de jardin

La Maison JUMAU
 LA BRESSE - 03 29 23 75 76
 la-bresse.cuisineplaisir.fr

MAISON GRANDEMANGE

4, rue du Hohneck 88250 La Bresse / tel : 03 29 25 54 89

épicerie chocolats papeterie régional alternatif café

PMU, FDJ, PRESSE

Complexe Piscine Loisirs

Horaires

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net

E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn

120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)

Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

Fermé pour travaux du lundi 5 au vendredi 9 septembre

Horaires du samedi 10 septembre au vendredi 21 octobre 2022

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités (arrêtées pendant l'été)
Lundi			Aquatraining avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	17 h à 19 h	17 h 15 h à 18 h 30 sur réservation	
Mercredi	10 h à 13 h 14 h à 19 h		Club enfant de 9 h à 10 h Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	17 h à 19 h		
Vendredi	17 h à 21 h	17 h 15 h à 20 h 30 sur réservation	
Samedi	10 h à 13 h 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Jardin aquatique de 9 h à 10 h
Dimanche	10 h à 13 h		

Évènementiel

Compagnie CentScènes

Camille Ad Honores, dernières dates

Après le succès des quatre représentations du début d'été, la compagnie Cent Scènes vous propose deux dernières séances pour la pièce Camille Ad Honores, vendredi 16 et samedi 17 septembre, à 20h30, au Petit Théâtre du Neuf-pré (113 rue du Hohneck).

Cette pièce évoque les dernières années créatrices de Camille

Claudiel et ces moments où la folie la gagne. Fallait-il ou ne fallait-il pas l'interner ? Vous vous ferez votre propre opinion à l'issue de cette pièce émouvante signée France Gros, mise en scène par René Vincent-Viry.

Attention : réservation obligatoire au 06 37 86 85 25 ou à compagniecentscenes@gmail.com

Libre participation aux frais

Théâtre sans animaux

Après Camille Ad Honores, la compagnie Cent Scènes vous fait entrer dans un tout autre registre, l'absurde avec Théâtre sans animaux, une pièce de Jean-Michel Ribes.

Cette pièce composée de huit saynètes a obtenu le Molière du meilleur spectacle comique en 2002, et l'interprétation que la compagnie vous propose en retient quatre.

Jean-Michel Ribes aime les étincelles, les courts circuits, les immeubles qui tombent, les gens qui glissent, la compagnie cent scènes va vous emporter dans ces moments délicieux qui disent que le monde n'est pas définitivement prévu.

Rendez-vous donc au Petit Théâtre du Neufpré (113 rue du Hohneck) à l'une des six dates suivantes, pour une vision absurde et décalée du monde : 30 septembre et 1^{er} octobre, 7 et 8 octobre, 14 et 15 octobre à 20h30.

Attention : réservation obligatoire au 06 41 33 74 26 ou à compagniecentscenes@gmail.com

Libre participation aux frais



Just'O'Corps

Une Association qui prend soin de vous !

L'association Just 'O' Corps ancrée à La Bresse depuis plus de 14 ans et forte de ses 130 adhérent(e)s, vous propose pas moins de 17 cours d'activité physique pour hommes et femmes, adaptés à tous les niveaux sportifs. Nos quatre animatrices diplômées, qualifiées et régulièrement formées à des techniques nouvelles, pour répondre à vos envies, ont à cœur de vous proposer un panel de cours variés : step, fitness, danse libre, gym dynamique, yoga, gym douce, pilates...

L'association Just'O'Corps renouvelle cette saison encore son partenariat avec le réseau APS Vosges (Activité Physique Santé) et propose deux cours de sport sur prescription médicale, labellisés Prescri'mouv : gym et pilates adapté. Pour tout renseignement contactez Agnès Barranger au 06 20 53 00 46.

Dès le mois de septembre, un nouveau cours VITAGYM voit le jour qui s'adresse à vous qui souhaitez développer votre tonicité en mobilisant vos articulations et entretenir votre forme physique et morale.

Pour découvrir en détail le programme des activités proposées, rejoignez l'Association Just 'O' corps et ses animatrices à la fête des Associations le 3 septembre après-midi à la halle des congrès de La Bresse. Nous serons ravies de répondre à toutes vos questions. « *Tout mouvement de quelque nature qu'il soit est créateur* » (Edgar Allan Poe).

Alors Toutes et Tous en mouvement avec l'Association Just 'O' Corps !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Eve-Marie Guillemain :
06 07 48 31 56

Nathalie Mengin :
06 33 92 53 93

Sandrine Savard :
06 43 97 32 04



MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 7 septembre 2022

Semaine du 7 au 13 septembre



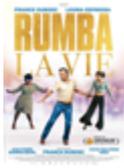
DE L'AUTRE CÔTÉ DU CIEL

Sortie : 17 août 2022 (1h40). Animation, Fantastique réalisée par Yusuke Hirota
Lubichit vit au milieu de grandes cheminées dont l'épaisse fumée recouvre depuis toujours le ciel de sa ville. Il aimerait prouver à tous que son père disait vrai et que, par-delà les nuages, il existe des étoiles. Un soir d'Halloween, le petit ramoneur rencontre Poupelle, une drôle de créature avec qui il décide de partir à la découverte du ciel.



LÀ OÙ CHANTENT LES ÉCREVISSES

Sortie : 17 août 2022 (2h05). Drame, Thriller réalisé par Olivia Newman avec Daisy Edgar-Jones, Taylor John Smith, Harris Dickinson
Kya, une petite fille abandonnée, a grandi seule dans les dangereux marécages de Caroline du Nord. Pendant des années, les rumeurs les plus folles ont couru sur la "Fille des Marais" de Barkley Cove, isolant encore davantage la sensible et résiliente Kya de la communauté. Sa rencontre avec deux jeunes hommes de la ville ouvre à Kya un monde nouveau et effrayant ; mais lorsque l'un d'eux est retrouvé mort, toute la communauté la considère immédiatement comme la principale suspecte. À mesure que la vérité sur les événements dessine, les réponses menacent de révéler les nombreux secrets enfouis dans les marécages.



RUMBA LA VIE

Sortie : 24 août 2022 (1h43). Comédie réalisée par Franck Dubosc avec Franck Dubosc, Louna Espinosa, Jean-Pierre Darroussin
Tony, la cinquantaine, chauffeur d'autobus scolaire renfermé sur lui-même, vit seul après avoir abandonné femme et enfant vingt ans plus tôt. Bousculé par un malaise cardiaque, il trouve le courage nécessaire pour affronter son passé et s'inscrire incognito dans le cours de danse dirigé par sa fille, qu'il n'a jamais connue, dans le but de la (re)conquérir et de donner un sens à sa vie.

Semaine du 14 au 20 septembre



ONE PIECE FILM - RED

Sortie : 10 août 2022 (1h55). Animation, Aventure, Comédie réalisée par Goro Taniguchi avec Stephane Excoffier, Mayumi Tanaka, Marie Braam
Luffy et son équipage s'apprentent à assister à un festival de musique attendu avec impatience. La chanteuse la plus populaire du monde, Uta, va monter sur scène pour la première fois. Celle qui n'est autre que la fille du légendaire pirate Shanks Le Roux va révéler la puissance exceptionnelle de sa voix qui pourrait bien changer le monde...



TROIS MILLE ANS À T'ATTENDRE

Sortie : 24 août 2022 (1h48). Romance, Fantastique, Drame réalisée par George Miller avec Idris Elba, Tilda Swinton, Aamito Lagum
Alithea Binnie, bien que satisfaite par sa vie, porte un regard sceptique sur le monde. Un jour, elle rencontre un génie qui lui propose d'échanger trois vœux en échange de sa liberté. Mais Alithea est bien trop érudite pour ignorer que, dans les contes, les histoires de vœux se terminent mal. Il plaide alors sa cause en lui racontant son passé extraordinaire. Séduite par ses récits, elle finit par formuler un vœu des plus surprenants.

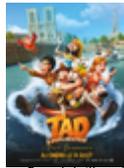


LES VOILETS VERTS

Sortie : 24 août 2022 (1h37). Drame réalisé par Jean Becker avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Benoît Poelvoorde

"Les Volets verts" dresse le portrait d'un monstre sacré, Jules Maugin, un acteur au sommet de sa gloire dans les années 70. Sous la personnalité célèbre, l'intimité d'un homme se révèle.

Semaine du 21 au 27 septembre



TAD L'EXPLORATEUR ET LA TABLE D'ÉMERAUDE

Sortie : 24 août 2022 (1h30). Animation, Aventure, Famille réalisée par Enrique Gato avec Philippe Bozo, Oscar Barberán, Guillaume Lebon
Le rêve de Tad Stones est d'être reconnu comme un grand archéologue mais toutes ses tentatives pour se faire accepter par Ryan, le brillant chef d'expédition et ses collègues tournent au fiasco. En ouvrant un sarcophage, il déclenche une malédiction qui va mettre la vie de ses amis en danger. Pour mettre fin à cette malédiction et sauver Momie, Jeff et Bernardo, Tad et Sara se lancent dans de nouvelles aventures qui les conduiront du Mexique à Chicago et de Paris à l'Égypte. Ce périlleux voyage amènera Tad à croiser la route de l'Agent Ramirez et de Victoria Moon, une experte en sciences occultes.



LA DÉGUSTATION

Sortie : 31 août 2022 (1h32). Comédie, Romance réalisée par Ivan Calbérac avec Isabelle Carré, Bernard Campan, Mounir Amamra
Adaptation de la pièce de théâtre éponyme de Ivan Calbérac créée au Théâtre de la Renaissance en 2019.

Divorcé du genre bourru, Jacques tient seul une petite cave à vins, au bord de la faillite. Hortense, engagée dans l'associatif et déterminée à ne pas finir vieille fille, entre un jour dans sa boutique et décide de s'inscrire à un atelier dégustation...



LE TIGRE ET LE PRÉSIDENT

Sortie : 7 septembre 2022 (1h38). Comédie, Historique réalisée par Jean-Marc Peyrefitte avec André Dussollier, Jacques Gamblin, Christian Hecq
1920, les années folles. Georges Clemenceau vient de perdre l'élection présidentielle face à l'inconnu Paul Deschanel, un idéaliste qui veut changer le pays. Mais un soir ce dernier tombe d'un train et se volatilise. Au petit matin, la France cherche son président, une occasion en or pour le Tigre Clemenceau...



MARCEL !

Sortie : 27 juillet 2022 (1h33). Drame réalisé par Jasmine Trinca avec Alba Rohrwacher, Maayane Conti, Giovanna Ralli
La petite fille est insomniaque. La mère est une artiste. Le chien s'appelle Marcel. La petite fille aime passionnément sa mère, mais sa mère aime Marcel plus que tout. Un événement imprévu permettra-t-il à ces chaînes d'amour

de se reconnecter ?

Semaine du 28 septembre au 4 octobre



LE TIGRE QUI S'INVITA POUR LE THÉ

Sortie : 14 septembre 2022 (0h42). Animation, Famille réalisée par Kariem Saleh, An Vrombaut, Benoît Chieux
Que feriez-vous si un tigre géant frappait à votre porte un après-midi, pour manger votre goûter, dévorer le dîner qui mijote et engouliner tout ce qui se trouve dans vos placards ? Ce délicieux conte, adapté du flamboyant album de Judith Kerr, est précédé de trois courts-métrages qui vous mettront en appétit... de tigre ! Un programme de 4 courts-métrages.



LE TIGRE ET LE PRÉSIDENT

Sortie : 7 septembre 2022 (1h38). Comédie, Historique réalisée par Jean-Marc Peyrefitte avec André Dussollier, Jacques Gamblin, Christian Hecq
1920, les années folles. Georges Clemenceau vient de perdre l'élection présidentielle face à l'inconnu Paul Deschanel, un idéaliste qui veut changer le pays. Mais un soir ce dernier tombe d'un train et se volatilise. Au petit matin, la France cherche son président, une occasion en or pour le Tigre Clemenceau...



LE VISITEUR DU FUTUR

Sortie : 7 septembre 2022 (1h42). Science fiction, Comédie réalisée par François Descraques avec Florent Dorin, Arnaud Ducret, Enya Baroux
2555. Dans un futur dévasté, l'apocalypse menace la Terre. Le dernier espoir repose sur un homme capable de voyager dans le temps. Sa mission : retourner dans le passé et changer le cours des événements. Mais la Brigade Temporelle, une police du temps, le traque à chaque époque. Débute alors une course contre la montre pour le Visiteur du Futur...



AVEC AMOUR ET ACHARNEMENT

Sortie : 31 août 2022 (1h56). Drame, Romance réalisé par Claire Denis avec Juliette Binoche, Vincent Lindon, Grégoire Colin
C'est Paris et c'est déjà l'hiver. Sarah et Jean s'aiment, ils vivent ensemble depuis plusieurs années. C'est un amour qui les rend heureux et plus forts. Ils ont confiance l'un en l'autre. Le désir ne s'est jamais affaibli. Un matin, Sarah croise par hasard François son ancien amour, ce François qui lui a présenté Jean, ce François qu'elle a quitté pour Jean sans hésiter.

Ian Paice Ft. Purpendicular Play Deep Purple

Batteur de Deep Purple et seul membre du groupe à ne l'avoir jamais quitté, Ian Paice est considéré comme l'un des batteurs les plus influents de la planète rock. Il sera sur scène à La Bresse avec Purpendicular pour interpréter les plus grands titres de Deep Purple.

À ne pas manquer !

Ouverture des portes 19h, avec petite restauration.

LINE-UP : Ian Paice, drums (UK) Deep Purple - Robby Thomas Walsh, Vocals (IRL) Joe Lynn Turner - Nick Fyffe, bass (UK) ex Jamiroquai - Murriss Varajic, guitar (BIH) ex Mostar Sevdah - Christoph Kögler, keyboards (AUT) ex Billy Sheehan.

Prévente : 29 euros

La Bresse : Hôtel des Vallées, Intersport, L'eau à la Bouche, Maison de la Presse.

Gérardmer : Le BHV. - Ticketmaster.fr - <https://www.payasso.fr/rock-altitude/billetterie>
35 euros sur place.

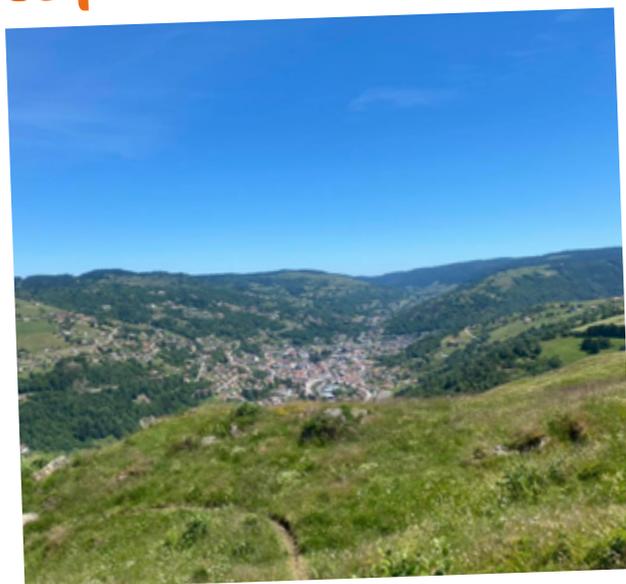


La citation du mois



«Août mûrit, septembre vendange, en ces deux mois, tout bien s'arrange.»

La photo du mois



La recette du mois



Crédit photo : cuisine de AZ

Clafoutis aux raisins

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 2 grappes de raisin
- 60 cl de lait
- 6 œufs
- Beurre pour les moules
- 150 g de farine
- 200 g de sucre semoule
- 30 g de sucre vanillé
- 2 c. à soupe de sucre cristal

Temps de préparation :
10 minutes

Temps de cuisson :
30 minutes

Étape 1

Beurrez généreusement un grand plat allant au four. Préchauffez le four thermostat 6/7 (200 °C).

Étape 2

Versez la farine dans un saladier. Cassez-y les œufs entiers, ajoutez le sucre et le sucre vanillé et fouettez bien en ajoutant le lait petit à petit jusqu'à obtention d'une pâte lisse.

Étape 3

Lavez et séchez le raisin. Égrainez-le. Répartissez les grains dans le plat. Versez doucement la pâte sur les raisins.

Étape 4

Enfournez pour 30 minutes.

Étape 5

Saupoudrez de sucre cristal 5 minutes avant la fin de la cuisson. Servez le clafoutis tiède ou froid.

C'est la rentrée.

Je vais à l'école.

C'est la rentrée !



Redoutée par certains enfants, attendue par d'autres, la rentrée est également un moment particulier pour les parents et grands-parents. Nouveau rythme, nouvelle classe, nouveaux amis...C'est pour tous un moment de changement !

Dans ce dossier, vous trouverez un petit rétro agréable des rentrées d'antan, ainsi que les coordonnées des acteurs travaillant auprès des enfants.

Au revoir les vacances, et bonne rentrée à tous !

Yannick Daniélou

C'est la rentrée

Ah, la rentrée... Moment tant apprécié pour certains écoliers, et tant redouté par d'autres, mais tous ne peuvent y échapper !



Le saviez-vous ?



Pourquoi la rentrée scolaire est-elle en septembre ?

Il faut remonter au XIII^e siècle, en 1231. Depuis plusieurs décennies, les maîtres d'université se plaignent de la désertion massive de leurs salles au cours des mois d'été. Cette période de l'année est alors celle des moissons et, dans une société largement agraire, nombre d'étudiants quittent les grandes villes pour prêter main-forte à leur parentèle. Afin de pallier ce phénomène, le pape Grégoire IX (1227-1241), plus connu pour être le créateur de l'Inquisition, publie la bulle *Parens Scientiarum Universitas*. Celle-ci impose, entre autres, la fermeture des établissements de la corporation des maîtres pendant un mois, au cours de l'été. C'est ici que les grandes vacances sont nées !

Historique des vacances scolaires

Au début du XIX^e siècle, les vacances de l'enseignement secondaire commençaient vers le 15 août et se terminaient vers le 1^{er} octobre. Chaque établissement scolaire disposait d'un calendrier spécifique en fonction des traditions agricoles des régions : vendanges, moisson du blé, récolte du maïs.

Ce n'est qu'à partir de 1882 que les dates des grandes vacances, et donc de la rentrée scolaire, ont été uniformisées dans le secondaire. Un arrêté publié en 1891 a fixé les vacances entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre. Puis, en 1912, un autre arrêté les a fait débiter au 14 juillet. Les écoles primaires calquaient leurs vacances estivales sur le calendrier de l'enseignement secondaire.

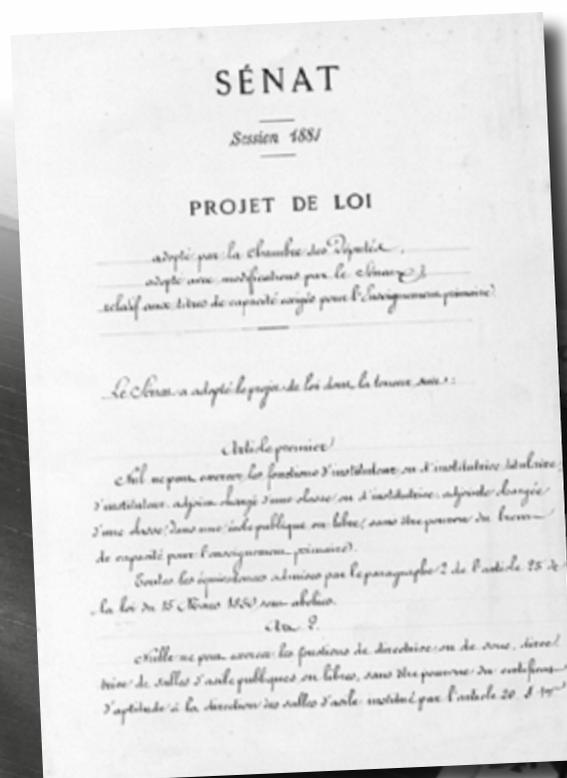
De 1882 à 1922, les vacances sont loin d'être une priorité et les élèves n'ont qu'un seul mois l'été. En maternelle, ce mois est même facultatif. À cette époque, ce sont les préfets des départements qui fixent les dates des vacances.

De 1922 à 1961, les vacances d'été sont rallongées de quinze jours à partir de la mi-juillet, pour permettre aux enfants de travailler. Puis en 1936, le Front populaire et l'adoption des congés payés prolongent les vacances jusqu'à fin octobre.

De 1961 à 1980, le calendrier des vacances, désormais centralisé, est fixé avec l'accord du ministre du Tourisme. Le zonage (3 zones A,B,C) est mis en place, pour faciliter la circulation sur les routes et dans les transports ferroviaires.

En 1980, le Conseil économique et social rend un rapport qui souligne que la France est le pays où la durée des grandes vacances est la plus longue avec la journée scolaire la plus chargée. En 1985, un nouveau calendrier scolaire instaure l'alternance entre sept semaines de temps de travail et deux semaines de congé.

De manière anecdotique, des exceptions légales persistent encore pendant quelques décennies pour les enfants de paysans. Ces autorisations sont alors dispensées par les inspecteurs académiques à la demande des parents nécessitant l'aide de leurs enfants lors des vendanges. Ces dispenses sont finalement supprimées en 1981.



DOSSIER

Histoire des écoles à La Bresse

En 1680, la mairie achète une maison pour y installer une école à l'emplacement actuel de la salle des fêtes.

La Bresse compte 8 écoles communales jusqu'en 1887 :

- trois au centre : une maternelle, une école de filles et une de garçons
- cinq dans les écarts : une mixte à la Basse des feignes, deux de garçons et deux de filles au Chajoux et à Vologne

En 1944, la plupart des écoles ont été détruites lors de la destruction de la ville. Elles sont à nouveau toutes ouvertes à leur emplacement d'origine lors de la reconstruction.



▲ École de Grosse Pierre - 1916

À Vologne :

- l'école libre épargnée en 1944, près de la scierie (fermée en 1986)
- l'école publique dans l'actuelle maison forestière (fermée en 1990)
- l'école du neuf-pré (fermée en 2014)

Au Chajoux :

- l'école publique (fermée en 2008)
- école privée (fermée en 1985)

Autres écoles :

- école de grosse pierre (fermée en 1997)
- l'école du Bas, puis l'école de la route de Niachamp (fermée en 1999)
- l'école de la basse des feignes (fermée en 1968)



▲ École du neuf-pré

▼ École Basse des Feignes - 1912



▼ École de Grosse Pierre - 1958-59



▲ École du Bas - 1932



▲ École du Chajoux - 1930

Archives : Les racines Bressaudes

Coordonnées des écoles et collège

École Maternelle Publique La Tourterelle

9, rue de la Résistance
03 29 25 52 36
Téléchargez le livret d'accueil
sur www.labresse.fr

École Élémentaire Publique du Centre

9, rue de la Résistance
03 29 25 41 94

Collège Public Hubert Curien

6 rue Charlemagne, 88310
Cornimont
03 29 24 11 44

Groupe Scolaire Privé Saint-Laurent

3, rue Mougel Bey
03 29 25 41 61
www.labresse-stlaurent.fr



Inscriptions au Périscolaire et aux Accueils du mercredi

Pour une première inscription ou pour plus d'informations,
prenez rendez-vous avec Ludivine Jeangeorges au 06 31 47 30 35.

Le Multi-Accueil "Les P'tits Amis de Oui-Oui"

Structure d'accueil pour les enfants de 10 semaines à 6 ans.
Horaires : 7h - 19h
17A, rue de la Claire - 03 29 25 61 61





Autres modes de garde

Pour les enfants de 10 semaines à 18 ans, pendant les périodes scolaires et vacances :

- **Assistantes maternelles**
liste et coordonnées sur www.labresse.fr, rubrique Enfance
- **Maison des Loisirs et de la Culture**
- **Maison des enfants Anicé le Sotré (en période hivernale)**
Retrouvez toutes les infos sur www.labresse.fr, rubrique Enfance

Rentrée scolaire 2022

Le jeudi 1^{er} septembre à 8h30



À noter

La fête des associations le 3 septembre prochain, de 14h à 18h à la Halle des Congrès. *Rentrée des associations pour tous les âges, inscriptions et adhésions directement sur place.*



Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par le Conseil Départemental et nécessitent une inscription sur le site *Fluo Grand Est* pour se voir délivrer une carte de transport.

L'inscription par internet est obligatoire des classes maternelles et élémentaires aux collèges et lycées.

Pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, les transports scolaires sont gratuits.

Pour les élèves du collège et lycée de moins de 16 ans à la rentrée de septembre, le transport est pris en charge en partie par la Mairie de La Bresse. Vous devez effectuer une demande de remboursement au service Population.



Article du groupe majoritaire

Chaleur et sécheresse...

L'été que nous venons de vivre est le plus chaud et sec que nos territoires de montagne aient connu. Certes, ces conditions météorologiques ont été favorables aux activités de plein air sur notre massif.

Par contre, pour nos espaces naturels, cet été de feu laissera certainement des stigmates durables. Le manque d'eau et les excès de chaleur au cours des trop nombreux épisodes caniculaires ont mis à mal la végétation, nos forêts, nos massifs fleuris et nos rivières.

Les cours d'eau ont connu un étiage précoce et les pêcheurs ont dû effectuer des pêches de sauvegarde afin de déplacer les poissons vers des points d'eaux plus abondants.

La plus grosse problématique que nous avons eu à gérer a été l'approvisionnement en eau potable sur notre secteur de fond de vallée.

Malgré cette sécheresse historique, nos réseaux d'approvisionnement ont tenu, même si certains d'entre eux sont encore à la limite de leur capacité.

Nous pouvons être fiers des travaux d'anticipation que notre commune opère depuis de longues années. Depuis 2013, avec une précise étude de capacité de nos ressources et de nos réseaux, nous avons pu mettre en œuvre les préconisations envisagées :

Interconnexions des réseaux de Belle Hutte et du Nol, rénovation de la station de traitement du Chajoux, réfection des réseaux urbains en parallèle des travaux de voirie, relève de différents captages (Le Nol, Le Sacerlet, Grouvelin...) et à l'automne, le changement de la conduite du captage des planches afin de pouvoir prélever plus d'eau en cas de besoin.

Tous ces travaux, ne se voient pas beaucoup et se font pour la plupart sous terre, ce qui peut faire dire à certains que la Municipalité ne fait rien et ne construit pas de nouveaux bâtiments.

Nous avons fait le choix d'amplifier ces politiques de rénovation de réseaux car il nous semble indispensable de prévoir et d'anticiper.

Cette anticipation a permis de garantir à toutes et à tous, un accès raisonné à l'eau et même de venir en aide à d'autres communes de notre vallée.

Les investissements sont très importants, mais cela passe aussi par le maintien d'une équipe technique et opérationnelle performante au service des Eaux de la Commune.

Les regrettés Roger Arnould et Didier Vaxelaire n'avaient de cesse d'argumenter au moment des arbitrages budgétaires pour la réalisation de ces travaux... Ils avaient raison et nous les remercions encore de leur clairvoyance. Avec Thomas Poirot, qui a repris les rênes de ce service, nous continuerons à investir afin que notre réseau d'eau soit encore plus performant et efficace.

Il est nécessaire de préciser que cela n'impliquera pas un développement à outrance de nouvelles constructions. Les règles d'urbanisme évoluent et vont se durcir avec la mise en place du nouveau PLU.

Sur ce point, la Municipalité a toujours favorisé les constructions à usage de résidence principale tout en permettant un développement mesuré des résidences touristiques.

Pour terminer, nous voulons saluer l'engagement de toutes et tous au cours de ces périodes de sécheresse. Au gré des arrêtés de restrictions, nous n'avons pas constaté de surconsommation.

Toutes et tous, nous devons nous sentir concernés, que l'on soit alimenté par le réseau public ou par une source privée. L'eau est un bien commun. N'en déplaise aux quelques récalcitrants qui ne voulaient penser qu'à leur nombril, ils ont été verbalisés !

Le Climat évolue, nos pratiques et habitudes doivent aussi évoluer pour préserver nos ressources en eau pour nos besoins indispensables même si cela doit se traduire par une baisse de notre confort.

Gageons que l'automne connaîtra plus de précipitations que ces derniers mois, si indispensables au rechargement de nos ressources souterraines.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 juin 2022

Lors de l'élaboration du bulletin de juillet-août, l'éditeur a, par erreur, intégré la même tribune de la minorité que l'édition précédente. Je me joins aux excuses de l'éditeur pour ce désagrément.

M^{me} Le Maire

Pour un développement raisonné du tourisme dans les Vosges

Chaque période de vacances, chaque week-end prolongé nous rappelle la place prépondérante du tourisme dans notre commune.

Le tourisme est né dans notre massif en même temps que ses vallées se désindustrialisaient et que l'agriculture d'autosubsistance s'éteignait, offrant aux locaux une activité économique de substitution bienvenue. De nombreux emplois en découlent - directement (hôtellerie-restauration, locations, activités de loisir...) ou indirectement (artisans, commerces...) - et il participe au maintien de certains services. C'est également pour les communes une source de revenus (fiscaux) significative, qui bénéficie à chaque citoyen. Enfin, et nous nous en réjouissons, le tourisme « met de la vie » dans notre cité. Mais peut-être un peu trop ! C'est en tout cas ce que nous entendons de plus en plus souvent.

Pour diverses raisons sociétales, le tourisme opère sa mue. Alors qu'il reposait initialement sur des séjours longs autour du ski et des activités familiales de pleine nature, on voit maintenant se multiplier les séjours courts et/ou de groupe. Cela participe à la bonne santé de l'économie locale et c'est une bonne chose. Mais si on laisse se développer un tourisme trop débridé, nous devons rapidement affronter certains problèmes comme des pressions sur les ressources en eau, le milieu naturel et le foncier, une sur-fréquentation de certains sites, du tapage nocturne...

Face aux dérives de cette évolution, notre groupe aspire à un tourisme orienté vers un mode plus durable :

- qui génère de l'emploi décent et qui profite davantage à la population installée qu'aux investisseurs extérieurs ;
- qui ne crée pas sur l'immobilier une pression telle que la jeunesse ne puisse plus s'installer ;
- plus familial, respectant la quiétude des habitants, les ressources en eau, le milieu naturel et l'agriculture ;
- orienté vers le 4 saisons afin d'étaler la fréquentation sur l'année et sur les différentes communes de notre territoire.

Quels sont les leviers d'action ?

Nous ne sommes pas naïfs, nous savons que des blocages d'ordre législatif existent. Pour autant nous ne pouvons pas nier toute possibilité d'action. Le PLU est assurément l'un des leviers à actionner.

Parce que cette transition représente un enjeu majeur à l'échelle du massif, nous ne pourrions pas traiter cette problématique seul, au niveau communal. Il est donc important, dès maintenant, d'engager un travail pour mettre en place des actions au service conjoint du tourisme et de la population.

Des institutions existent à différents échelons, qui ont toutes un rôle à jouer. Parmi elles, le « SIVU tourisme », un syndicat mixte composé d'élus des trois Communautés de Communes des vallées de la Moselle, de la Moselotte et des Lacs.

Par mutualisation des moyens :

- il fédère depuis 1996 des actions de communication et de promotion des Hautes Vosges en appui et en partenariat avec les offices de tourisme ;
- il porte des projets d'intérêt général sur le développement de certaines filières (vélo, nordique, alpin...);
- Et il siège dans différentes instances telles que l'Association Nationale de Maires des Stations de Montagne, France Montagne, Nordic France, ... pour défendre les intérêts de notre massif.

C'est la seule et unique structure qui réunit autour d'une table les élus des communes des stations vosgiennes avec les acteurs privés.

Le SIVU nous paraît donc être la structure la plus pertinente, représentative et fédératrice pour engager des réflexions et expérimentations sur la transition du tourisme pour un développement raisonné de notre montagne en adéquation avec les différents acteurs économiques et les attentes de la population.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Pose première pierre Vosgelis

Circonstances obligent, avec beaucoup de retard, le mercredi 6 juillet a eu lieu la pose symbolique de la première pierre du chantier de construction Vosgelis de 12 logements sur l'emplacement des LOPOFA, rue de la résistance à La Bresse. Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Madame le Maire, du conseiller départemental et du président de Vosgelis, devant le chantier en construction.

Le projet sera composé d'un bâtiment collectif de six logements Habitat Senior Services® ainsi que de six pavillons individuels.



Sapeurs-Pompiers

Louise Laurent, jeune bressaude, sapeur-pompier volontaire, a remporté le titre de championne de France du parcours féminin junior, organisé dans L'Eure le 18 juin dernier.

Jumelage La Bresse-Ménaka

Visite surprise et express du député Bajan

En déplacement à Paris puis Nancy pour raisons médicales, Bajan, frère du défunt président Assayana a souhaité faire un crochet par La Bresse pour y rencontrer Madame le Maire et ses amis de plus de 30 ans.

Ce fut l'occasion pour lui de retracer l'origine, l'évolution et les valeurs de notre jumelage, mais aussi de faire le point sur la dramatique situation que vivent nos jumeaux et plus largement le nord Mali.

À plusieurs reprises, il a remercié la commune de La Bresse et sa population pour l'aide apportée aux habitants de Ménaka. D'un point de vue matériel, ces deux dernières années, elle s'est plus particulièrement axée à combattre la famine tout en maintenant celle apportée aux écoles. Mais elle est également morale, ce que Bajan n'a pas manqué de souligner.

Malgré cela, l'espoir d'une paix retrouvée, aussi fragile soit-elle, est toujours là. Ils pourront compter sur le soutien du comité de jumelage.

Prochainement, le comité de jumelage sera présent avec un stand d'artisanat (cuir et bijoux) à la Fête des Associations le 3 septembre et début novembre au dimanche en jeux.

Une façon de contribuer à leurs besoins.



Vie communale

Ehpad

Sous un soleil éclatant, 18 résidents de l'EHPAD « La Claire » accompagnés par le personnel de soins et d'hébergement ont profité d'une journée festive, sous l'œil attentif de notre médecin coordonnateur et sa charmante épouse.

Le service cuisine a préparé un joli panier garni pour pouvoir prendre un repas en extérieur, au grand air. Le local Camille Claudel mis à disposition par la mairie a permis de passer une journée confortable, alternant positions à l'ombre et au soleil. Les boissons fraîches ont été consommées sans modération. Que serait un Tour de France sans apéro ? La coutume a été respectée. Un fond de rosé et quelques canapés au pâté, sans oublier les chips bien sûr. En attendant la caravane publicitaire, les sandwiches préparés par les mains expertes de nos résidentes avaient un goût de liberté.

C'est avec excitation que ce petit groupe a brandi une banderole, préparée par les résidents du Pôle d'Activités et de Soins adaptés (PASA), pour encourager nos vaillants cyclistes.

Soudain, la caravane passe, une pluie de présents s'abat sur le petit groupe. Les cannes permirent de récolter le maximum de récompenses.

La magie du Tour de France a opéré quelques petits miracles, les résidents se sont vus pousser des ailes. L'équipe de l'EHPAD est devenue semblable à celles des grandes équipes du tour de France.

Les résidents nous interrogeant le sourire aux lèvres : « à quand la prochaine sortie ? »

Carine, Jean-Jacques, Marylène



MLC



Le cinéma plein air à la fête

Le vendredi 5 août à 21 h 30, le cinéma grand écran proposait une soirée cinéma plein air sous la halle patinoire. Venu nombreux, jeunes et plus vieux, touristes, habitants de la vallée et de la commune, pour découvrir l'histoire de Mia et le lion blanc. Certains sont arrivés avec une barbe à papa, d'autres avec des pop-corn, des crêpes, des frites. D'autres avec des petites peluches, des grosses même, gagnées quelques minutes avant à la fête foraine. Parmi les 180 spectateurs, des forains et leurs enfants ravis de suivre cette belle histoire. Des enfants, il y en avait beaucoup qui à la fin du film avaient des grosses larmes, des parents aussi (chut). Mais l'histoire finissait bien, et sûrement que le petit tour de manège après la séance a consolé les petites âmes sensibles.

Merci à toute l'équipe des bénévoles du cinéma pour cette soirée « magique ». Sans eux, encore une fois, rien ne serait possible !

Un rendez-vous à ne pas manquer :

Dimanche 25 septembre, 17 heures,
cinéma grand écran : MARCEL

Vous serez certainement ému par l'histoire d'une maman, d'une petite fille et d'un petit chien que la maman aime par-dessus tout. Mais vous serez certainement encore plus ému par la belle histoire du jeune Sylvain, musicien, qui compose des musiques pour les copains et qui aujourd'hui se retrouve dans la bande-son du film Marcel. C'est une belle histoire. Sylvain sera là pour vous en parler et aussi vous jouer un petit air d'accordéon diatonique, juste après la projection du film.

Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Ça sent bon dans la classe des petits.
Mais que préparent-ils donc ?
Le cadeau de la fête des Mères ? Non
Le cadeau de la fête des Pères ? Non
Mais non, juste de délicieuses confitures pour l'année prochaine :
Gelée de framboises - groseilles et confiture d'abricots.
Avec de jolies étiquettes coloriées par les enfants.



Collège

Les arts du cirque

Dès la rentrée de septembre, les 20 élèves de la Section Arts du Cirque avaient pour objectif la présentation d'un spectacle de fin d'année.

Il a eu lieu en soirée le 17 juin dans la salle des fêtes de la mairie.
Quelle joie de voir évoluer devant nos yeux ces élèves.



Les P'tits Amis de Oui-Oui

Des vacances bien méritées et bien fêtées

Pour fêter les vacances et remercier les parents pour leur implication et leur soutien, l'association des P'tits amis de Oui-Oui a proposé un moment convivial avec un apéritif au sein des locaux de la crèche le vendredi 8 juillet. Le beau temps étant au rendez-vous, ce fût l'occasion d'un échange entre parents et professionnels, rythmé par les derniers chants et danses appris à la crèche et les rires des petits profitant des jeux extérieurs.

Les enfants de 2018 n'ayant pas pu être accueillis cet été au multi-accueil afin de laisser la place aux enfants plus jeunes. Ainsi, ces « plus grands », ont été redirigés vers d'autres lieux d'accueil pour une meilleure cohérence et une continuité éducative. Pour autant, une « boum » leur a été proposée pour terminer l'année en beauté.



La Tourterelle

Sorties animalières pour les enfants de la maternelle la tourterelle

La classe des Petits/Moyens est allée découvrir les animaux du zoo de Mulhouse : lémuriens, gibbons, tortues, ours polaires, otaries...

C'est au parc de Sainte Croix que la classe des Moyens/Grands est allée observer les animaux, ils ont pu voir des bébés lynx d'un mois lorsque leur mère s'en occupait.



La Bressaude

10 ans du tremplin



Les 2 et 3 juillet dernier, sous un ciel bleu et ensoleillé, le ski club de La Bresse fêtait les 10 ans du tremplin de Lispach. Il y organisait la première manche de la coupe de France de saut à ski et de combiné nordique dans le cadre du Samse National Summer Tour 2022 des U15.

Une soixantaine de jeunes, filles et garçons, de 19 clubs du Jura, des Alpes, du Dauphiné, des Vosges et venant aussi de clubs Suisse (Les Diablerets et Vallée de Joux) se sont envolés offrant au cours de plusieurs manches, de spectaculaires images au public.

Avec un meilleur saut mesuré à 44 m, le record du tremplin a bien failli être battu.

Ce fut l'occasion de remonter le temps et de montrer combien les Vosges et La Bresse ont apporté de champions au saut et au combiné nordique national depuis 1924. Sur des dizaines de panneaux composés chacun de plusieurs photos, affiches, coupures de journaux, palmarès et documents divers. Yvon Remy raconte l'histoire, extraordinaire et parfois émouvante du tremplin d'entre les gouttes, du tremplin de Lispach, des sauteurs et combinards Vosgiens et Bressauds. Tout y est : les plans, les photos et articles sur leur construction, ceux de leur inauguration, des compétitions et du public qui venait très nombreux, souvent à pied et même de loin, encourager et assister aux exploits des compétiteurs locaux.

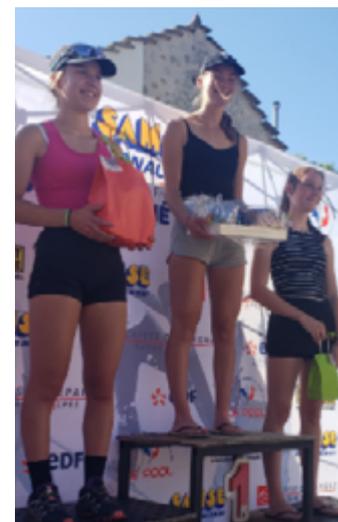
Yvon, champion de France de saut catégorie cadets, a offert aux jeunes montés sur la plus haute marche des podiums du Samse National Summer Tour, plusieurs coupes provenant de sa propre collection de trophées amassée au cours de sa belle carrière sportive et il a également remis un fanion historique de l'équipe de France de saut au jeune dont le numéro de dossard a été tiré au sort par Antoine Gérard venu faire un retour aux sources dimanche matin, tout comme Maxime Laheurte et d'autres anciens sauteurs Bressauds à l'image de Gérard Colin venu de son Jura d'adoption.



Saut et combiné nordique

Dans le cadre du Samse National Summer Tour, le 16 juillet à Autrans (Isère), les Bressauds ont fait main basse sur le podium de la première étape de la Coupe de France de saut et combiné nordique d'été toutes catégories.

Maëla Didier monte sur la plus haute marche, Oriane prend la 2^e place et Justine Mengin vient compléter le trio magique.



Montée impossible

Pour son trentième anniversaire, la section moto la Bressaude rêvait de mettre les petits plats dans les grands ! Il aura fallu patienter deux ans pour enfin mettre sur pied cette fête de la Moto. Et tout a été tenté pour y arriver : édition sur deux jours, sons et lumières splendides le samedi soir, site optimisé pour le public, les pilotes, le spectacle, et la venue en dernière minute de Joe Shipman, un des pilotes de pointe aux USA.

L'histoire retiendra la victoire de l'américain après un suspense de dingue, la troisième place du local Yohan Peltier, et surtout un public revenu en masse. Un grand merci à toutes les personnes qui rendent toujours possible cet événement : autorités, pilotes, public, partenaires et bénévoles.

Mois de juillet faste pour la section athlétisme



Les traditionnelles « Foulées Bressaudes » organisées le 16 juillet en soirée par la section athlétisme de La Bressaude et le COHM ont été l'occasion de faire découvrir aux nombreux Bressauds et vacanciers venus encourager les concurrents, les deux athlètes locaux qui se sont distingués aux récents championnats d'Europe :

- Hicham Errbibih, médaille d'argent sur le 2000 m steeple le 7 juillet, recordman de France de la spécialité, médaille d'argent aux championnats de France le 12 juillet à Mulhouse et déjà sacré vice-champion de France de cross en mars
- Le multi médaillé Philippe Vaxelaire, médaille d'or des Masters de course nature/trail le 9 juillet à La Féclaz et également champion de France masters de trail au mois de mai cette année.

Tous les deux ont honoré cette manifestation sportive de leur participation. Hicham, malgré une blessure, remportait très facilement la course populaire et Philippe se classait premier de sa catégorie dans la course des as. Auparavant, ils avaient eu la gentillesse de répondre spontanément à l'invitation de venir commenter leur course en direct pour les auditeurs de la radio locale « Résonance FM ».

Le sport est une affaire de famille pour Philippe puisque son épouse, Françoise, s'est vue décerner lundi en Préfecture la médaille d'or de Jeunesse et Sports pour les 45 années qu'elle a déjà consacrées au sport, d'abord comme licenciée de la section Tir Sportif puis comme secrétaire de la section Athlétisme. Françoise fut une athlète membre de l'équipe de France de Tir de 1974 à 1980. Elle a disputé sept championnats d'Europe et un championnat du monde. Elle fut également championne de France à la carabine 50 m et a détenu le record de France à la carabine 60 balles couché.

La section prépare activement le Rainkopf Trail, le 18 septembre prochain.



Nordic Trail

Dimanche 17 juillet, la météo était idéale et l'organisation parfaitement rodée pour renouveler le succès de la manifestation annuelle chère au ski club d'Odile Munsch.

80 bénévoles ont œuvré avant, pendant et après les courses pour la pleine satisfaction des concurrents.

Trois parcours leur étaient proposés : 10, 20 et 40 km ainsi qu'une marche nordique mettant en valeur notre montagne vosgienne, grâce à de beaux points de vue très appréciés.

Ce ne sont pas moins de 568 traileuses, traileurs, marcheuses et marcheurs qui se sont inscrits, dont 13 licenciés(e)s de La Bressaude, et qui ont pu se restaurer après leur arrivée dans la halle des congrès, transformée pour l'occasion en un vaste self-service.



Grosse activité à la section Tir sportif en juin et juillet



Huit podiums aux championnats de Lorraine 25 et 50 m à l'Eurostand de Volmerange les Mines dont deux titres pour Paula Oudot et Christophe Mathieu, quatre titres de vice-championnes et champions pour Paula Oudot à nouveau, Jennifer Chalon et Christian Leger, Deux victoires aux finales du critérium des écoles de tir de Lorraine remportées par Chloé Gehin au pistolet et Eliot Philippe à la carabine. Léontine Imbert, de son côté, a participé aux rencontres Interligues qui ont eu lieu au nouveau centre national de tir à Chateauroux.

Aux Championnats de France qui se déroulaient fin juillet à nouveau à l'Eurostand de Volmerange les Mines, Christophe Mathieu en séniors 2 et Christian Leger en séniors 3 ont eu fort à faire avec une concurrence très relevée à la carabine 60 balles couché. Malgré des scores supérieurs à 590 points/600. Ils restent assez loin du podium.

Lors de la dernière journée, Paula Oudot s'adjuge le titre de championne de France de tir au pistolet 25 m en catégorie cadettes. Elle participe d'ailleurs dans la foulée à une Coupe des Alpes en Autriche, accumulant ainsi de l'expérience en compétition internationale.

Le Mot du président

Tournoi de basket loisir, Challenge de foot U11 de « l'Hôtel des Vallées », Gala de Gymnastique, 10 ans du tremplin de Lispach (et expo photos réalisées pour l'occasion par Yvon Remy sur le saut et le combiné nordique dans les Vosges et à La Bresse), Coupe de France de saut et combiné nordique U15, Nordic trail, Foulées Bressaudes, Montée impossible, Trace vosgienne VTT, Tournois de pétanque des Vacanciers, tous auront encore une fois beaucoup donné pour animer la Bresse. Juin et Juillet auront été marqués par plusieurs performances exceptionnelles de nos licencié(e)s. La place manque pour tous les relater. Outre les principaux qui font l'objet d'articles séparés, il faut rappeler :

Les titres de champions et championnes aux régionaux du Grand Est :

- Léa Tuillon (qualifiée pour les championnats de France à Mulhouse) et Eliot Cahon au javelot
- Chloé Remy au 5000 m
- Hicham Errbibih au 1500 m
- Deuxième place d'Eric Spenle au javelot

Pétanque :

- Qualification de Françoise Picquard et Martine Aschenbrenner en Coupe du Grand Est des féminines
- **À La Bresse** : Daniel Picquard et Jean-Claude Mengin gagnent la manche de Coupe des Vosges (sur les 25 équipes des 10 clubs présents)

Gymnastique :

- Participation de deux équipes aux championnats de Lorraine Fédéral B

Moto :

- Nombreux podiums au trial de Bellefosse et au trial des Ardennes
- Troisième podium pour le jeune Thimoté Cailleau en catégorie S4

- Alexandre Gremillet est toujours en tête du championnat Grand Est en L1
- Premier podium d'Alexis Arnould : troisième au triathlon d'Ensisheim sur le format L
- Deuxième place de Benoît Perrin au classement régional de distance en parapente (et deuxième place pour le club au classement des clubs du massif des Vosges)
- Victoire de Jérémy Arnould à l'enduro VTT des Hautes-Vosges

Tennis (dont la section a repris une belle activité avec de nouveaux joueurs) :

- Le beau parcours de Thomas Chevalier ½ finaliste du tournoi du TC de Cornimont
- Les autres sections ont terminé leurs championnats en mai (comme le Basket et le Tennis de table), laissant le champ libre pour la participation à des tournois, ou ont poursuivi entraînements et sorties (comme les sections Roue verte, Caf-montagne avec une approche d'un glacier en Suisse).

Bilan des mois de juin et juillet : participation à 56 compétitions et 64 podiums à la clé

État-civil

Naissances

Jun 2022

Lunis, né le 29 juin 2022, fils de David Quart et de Julie Tual

Mariages

Le 7 mai, **Nicolas Remy** et **Isabelle Simon** domiciliés à La Bresse

Le 4 juin, **Dylan Perrot** et **Sophie Hans** domiciliés à Saulxures-sur-Moselotte, en résidence à La Bresse

Le 4 juin, **Julien Saporiti** et **Emie Géhin**, domiciliés à La Bresse

Le 11 juin, **Yannick Danielou** et **Mélanie Quéquet**, domiciliés à La Bresse

Le 18 juin, **Jordan Perrin** et **Alexandra Perrin**, domiciliés à Basse-sur-le-Rupt, en résidence à La Bresse

Le 25 juin, **Michaël Segondy** et **Sophie Malblanc**, domiciliés à La Bresse

Décès

Jeannine Michel, âgée de 83 ans, domiciliée 44 rue François Claudel, décédée le 3 juin, épouse de Jean-Claude Vaxelaire

Claude Fleurette, âgé de 87 ans, domicilié 15 rue des Jonquilles, décédé le 17 juin, veuf de Simone Petitjean

État-civil

Naissances

Juillet 2022

Jules, né le 8 juillet 2022, fils de Arthur Debains et de Océane Millot

Jennah, née le 11 juillet 2022, fille de Mohamed Annour et de Adeline De Jésus

Jeanne, née le 25 juillet 2022, fille de Nicolas Marchal et de Anne-Elodie Antoine

Florine, née le 25 juillet 2022, fille de Clément Duchene et de Marianne Martin

Mariages

Le 2 juillet, **Julien Burger** et **Agathe Saunier** domiciliés à La Bresse

Le 16 juillet, **Vincent Mougel** et **Blandine Herbé** domiciliés à La Bresse

Le 23 Juillet, **Sylvain Dupré** et **Frédérique Golfouse** domiciliés à La Bresse

Décès

Laurent Morel, âgé de 80 ans, domicilié à La Bresse (Vosges), décédé le 1^{er} juillet, époux de Françoise Saumier

Guy Laurent, âgé de 89 ans, domicilié à La Bresse (Vosges), décédé le 12 juillet, époux de Simone Remy

Madeleine Mouglin, âgée de 90 ans, domiciliée à La Bresse, décédée le 19 juillet, veuve de Gabriel Bertrand

Louis Etienne, âgé de 89 ans, domicilié à La Bresse, décédé le 19 juillet, célibataire

Jean-Noël Cordier, âgé de 67 ans, domicilié à Asnières-sur-Oise (Val-d'Oise), décédé le 20 Juillet, divorcé de Jocelyne Obry

Jacqueline Mathieu, âgée de 84 ans, domiciliée à La Bresse, décédée le 20 juillet, épouse de Jean-Paul Philippe

Michel Remy, âgé de 81 ans, domicilié à La Bresse, décédé le 21 juillet, époux de Françoise Colle

Paul Poirot, âgé de 88 ans, domicilié à La Bresse, décédé le 21 juillet, veuf de Jeannine Perry



Hommage à Jean-Marc Amet

Jean-Marc aimait le sport et pratiquait régulièrement plusieurs activités sportives. Mais c'est la

moto qu'il affectionnait plus particulièrement au point d'y consacrer une grande partie de ses loisirs et de prendre des responsabilités au sein de la ligue régionale du Grand Est. Grâce à ses compétences largement reconnues il était devenu membre de la commission Enduro, Président de jury et à ce titre il était délégué sur de nombreuses courses dans le Grand-Est.

Par son métier, il possédait de solides connaissances en électricité qu'il a mises au service du Moto Club de La Bressaude. Il fut notamment l'architecte des réseaux électriques complexes permettant l'alimentation des divers équipements lors des compétitions locales et surtout l'alimentation des projecteurs et jeux de lumière utilisés pour les nocturnes des «Montées impossibles». Cette année le spectacle fut grandiose et nous lui devons une grande partie du succès populaire remporté par l'épreuve. Générosité, engagement, simplicité, gentillesse caractérisaient Jean-Marc, parti trop vite, et que personne n'oubliera.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-
vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17



Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Mardi de 10h30 à 12h

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi



Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,

03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Pas de jour de fermeture

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'été des déchèteries

du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 18h30

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 18h30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA



3 septembre

Associations en fête

Site du complexe piscine patinoire >
de 14h à 18h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

du 10 au 16 septembre

Expo "Les talents locaux"

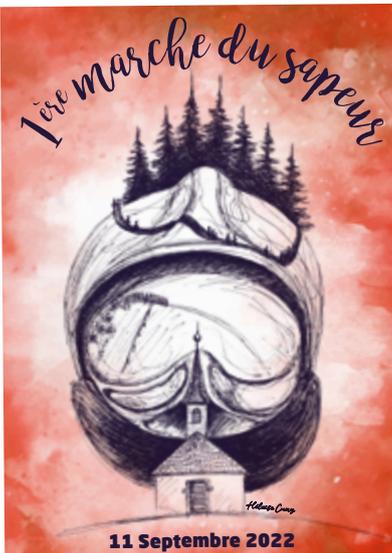
Maison de La Bresse >
mardi au samedi de 15h à 18h
dimanche 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Infos : Mairie - Service culture
Tél. : 03 29 62 65 95 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

11 septembre

1^{re} Marche du Sapeur

Le col du Brabant >
à partir de 8 h
Infos : Amicale des Sapeurs-Pompiers
06 86 82 71 23 ou 06 88 68 03 45
pompierslabresse@orange.fr



16 et 17 septembre

Camille ad honores

Petit Théâtre du Neupré >
20h30

Infos : Compagnie Cent Scènes
Tél. : 06 37 86 85 25
compagniecentscenes@gmail.com



18 septembre

Rainkopf Trail

Départ et arrivée :
Station La Bresse-Hohneck >
de 8h à 16h

Infos : La Bressaude Athlétisme
Christian Poirot - 06 49 07 68 39



18 septembre

Cérémonie de la Piquante Pierre

Piquante Pierre >
de 10 h 30 à 11 h 30

Infos : Souvenir Français
Michel Lemaire - mike.lemr45@gmail.com

25 septembre

Trial moto

Col de Grosse-Pierre >
de 8h à 18h30

Infos : La Bressaude section moto
Damien Antoine - 06 15 59 81 37
mclabressaude@wanadoo.fr
www.labressaude.fr

25 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking complexe piscine >
de 9 h à 12 h

Infos : Retro Loisirs Ligne Bleue
Alain Remy - 03 29 25 57 36

26 septembre

Don du sang

Salle des Fêtes >
de 16h à 19h30

Infos : Établissement Français du Sang
03 83 44 62 62

30 septembre

20h04

Maison de La Bresse >
20h04

Infos : Mairie - Service culture
Tél. : 03 29 62 65 95 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr



Culture

Loisirs

Divers